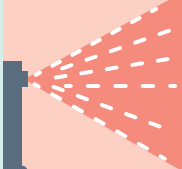


Exposition professionnelle aux pesticides un site internet pour vous informer sur les démarches d'indemnisation





Vous avez été exposé aux pesticides dans le cadre de votre activité professionnelle ?

Vous voulez en savoir plus sur la reconnaissance de maladie professionnelle et sur la demande d'indemnisation ?

Rendez-vous sur :



fonds-indemnisation-pesticides.fr

- **Explications** sur les démarches à effectuer (pour une exposition professionnelle aux pesticides ou pour une exposition prénatale d'un enfant aux pesticides du fait de l'exposition professionnelle d'un de ses parents).
- **Questions-réponses** pour vous aider.
- **Contact** de votre caisse pour déposer et suivre votre dossier.
- **Permanence téléphonique** pour vous informer sur des questions générales.
- **Présentation** du fonds d'indemnisation des victimes de pesticides.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

